

RAPPORT ANNUEL

Exercice au 30 septembre 2022



OFI RS LIQUIDITES

FCP Monétaire

Commercialisateur

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Société de Gestion

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

Dépositaire et Conservateur

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Gestion administrative et comptable

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels
au 30 septembre 2022

Rapport du Commissaire
aux Comptes

ORIENTATION DE GESTION

Ce promoteur des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif un investissement durable.

Objectif de gestion

Le Fonds OFI RS LIQUIDITES a pour objectif d'obtenir une progression régulière de la valeur liquidative associée à une performance égale à celle de l'€STR capitalisé, nette des frais de gestion + 5 bp, tout en mettant en œuvre une approche ISR. Dans un environnement de très faible niveau des taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative de Le Fonds pourrait être amenée à baisser et, par conséquent, connaître une progression irrégulière.

Indicateur de référence

L'indicateur de référence auquel l'investisseur pourra comparer la performance de l'OPCVM est celle de l'€STR capitalisé + 5 bp. L'indice « €STR » (Euro Short-Term Rate) résulte de la moyenne pondérée des transactions au jour le jour dont le montant est supérieur à 1 million d'euros des prêts non garantis réalisés sur le marché monétaire par les établissements bancaires les plus actifs de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne à partir de données sur les transactions réelles fournies par un échantillon des banques les plus importantes de la zone euro et diffusé sur le site www.ecb.europa.eu. Son ticker Bloomberg est ESTRON Index. La Banque Centrale Européenne, en tant qu'administrateur de l'indice €STR bénéficie de l'exemption de l'article 2.2 a) du Règlement Benchmark et à ce titre n'a pas à être inscrite sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de Gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Stratégie de gestion

Le Fonds OFI RS LIQUIDITES met en place une stratégie de choix et d'utilisation de titres de créances et d'instruments du marché monétaire répondant à des critères de qualité et de prudence propres à la Société de Gestion. La Société de Gestion a mis en place une politique de sélection de titres fondée notamment sur la durée de vie, la nature, la qualité de crédit, la liquidité et la rentabilité des instruments financiers. Plus précisément, les principaux critères de sélection des titres de créance et instruments financiers opérés par la Gestion sont des critères de type quantitatif et qualitatif.

Le Fonds OFI RS LIQUIDITES est investi à 70% minimum de l'Actif Net en Titres de créances et instruments du marché monétaire, à court et moyen terme, français et étrangers (zone euro et pays de l'OCDE éligibles selon les critères de la Société de Gestion), acquis par achat ferme, prise en pension ou toutes techniques assimilables.

Afin de ne pas pénaliser ses performances, Le Fonds s'autorise à investir dans des émetteurs n'ayant pas encore fait l'objet d'une analyse ESG (émetteurs n'ayant pas d'actions cotées notamment) dans la limite de 10%. S'il s'agit d'émetteurs susceptibles de figurer de manière récurrente en portefeuille, ceux-ci feront l'objet d'une analyse ESG dans un délai d'un an.

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. L'analyse ou la notation extra-financière réalisée porte au minimum sur 90% des titres en portefeuille (en pourcentage de l'actif net du FCP hors liquidités).

Au sein de l'univers d'investissement du Fonds retenu par la Société de Gestion, l'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance.

L'univers d'investissement est défini comme suit :

- L'ensemble des entreprises financières et non-financières notées Investment Grade ayant émis une (ou des) obligations en euro. Pour ceci, nous retenons comme périmètre de référence l'indice ICE BofA Euro Corporate (ticker : ER00). Cela représente environ 800 valeurs (*).
- Afin de refléter au plus près l'univers investissable pour le Fonds, ce premier ensemble est complété par des entreprises non représentées dans l'indice mais ayant un programme d'émissions auprès de la Banque de France sur des instruments du marché monétaire. Cela se réfère aux titres négociables à court et moyen terme (NEUCP et NEU MTN). Elles représentent environ 300 valeurs (*).
- Les OPCVM monétaires labellisés ISR font partie de l'univers d'investissement. Cela représente environ une dizaine d'OPC (*).
- Les dettes des Etats de l'union Européenne. La part des dettes des Etats de l'union européenne peut représenter au maximum 70% de l'actif net. Ces titres souverains seront dotés d'une analyse ISR - Cela représente 27 valeurs environ (*).
- L'ensemble des émetteurs (et OPCVM monétaires labellisés ISR) décrits précédemment constitue l'univers d'investissement à partir duquel la note seuil pour l'exclusion est calibrée.

- Enfin, l'univers peut être enrichi, à la marge, d'émetteurs supplémentaires issus de pays membres de l'OCDE éligibles selon les critères d'investissement financiers mais qui ne seraient pas représentés par les ensembles décrits ci-dessus. Le format de ces émissions serait des Euro Commercial papers (ECP et des obligations). Cette liste complémentaire est revue trimestriellement sur proposition de la gestion et intégrée par l'équipe d'analyse ISR d'OFI. Les émetteurs de cette liste complémentaire doivent disposer d'une note ESG supérieure aux seuils d'exclusion fixés dans le cadre de l'approche ISR du Fonds et leur part dans le portefeuille doit rester inférieure à 10% afin de s'assurer que la capacité de ces titres à déformer le calcul est limitée. Ces valeurs complémentaires représentent 20 valeurs environ (*).

(*) NB : Données de juin 2021 susceptibles d'évoluer.

Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...), Capital Humain, Chaîne d'approvisionnement, Produits et services ;
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée, Structure de la Gouvernance, Comportement sur les marchés.

L'équipe de recherche ISR réalise une analyse détaillée des enjeux environnementaux et sociaux spécifiques à chaque secteur d'activités ainsi que des enjeux de gouvernance.

Objectifs concernant les émetteurs privés

A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés Environnementaux et Sociaux (E et S) et d'autre part les enjeux de gouvernance G.

Les enjeux de gouvernance comprennent une pondération fixe de 30% pour le gouvernement d'entreprise et une pondération variable de 10% à 40% reflétant le niveau de risque induit par le comportement des dirigeants ou de l'entreprise. Ce niveau varie selon les secteurs d'activités.

La pondération globale des enjeux E et S est ensuite déterminée. La pondération des enjeux Environnementaux, Sociaux et de gouvernance est spécifique à chaque secteur d'activités.

Cette note ESG est calculée sur 10.

Sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les émetteurs les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG (catégorie ISR « Sous Surveillance » Scores Best in Class calculés par notre pôle ISR).

Objectifs concernant les investissements dans les dettes souveraines.

Les États comme les émetteurs privés font face à des risques extra-financiers de long terme : risques liés à leur gouvernance, risques sociaux, risques environnementaux. Ces différents risques agissent sur leur stabilité politique et sociale, leur santé économique et financière. Prendre en compte ces éléments dans l'évaluation des États contribue à l'estimation de leur capacité à faire face à leurs engagements dans le futur.

A partir du référentiel d'enjeux clés des Etats, une Note ESG est calculée par Etat.

Les domaines E et S représentent chacun 30 % de la note, et le domaine G 40 %. Pour chaque enjeu, cette note reflète le positionnement de l'Etat par rapport à ses pairs.

Cette note ESG est calculée sur 5.

Sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les Etats les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG.

L'analyse ESG des émetteurs est réalisée à l'aide d'un outil propriétaire dédié permettant d'automatiser le traitement quantitatif des données ESG, combiné à une analyse qualitative du pôle ISR (données provenant essentiellement d'agences de notation ESG mais également d'agences spécialisées). Il existe un risque que, ponctuellement, notre approche ne soit pas efficiente et que la note finale attribuée à un émetteur par le pôle ISR de la Société de Gestion diffère de celle proposée par un tiers. Par ailleurs, la sélection d'OPC ISR externes à la société de gestion peut générer une absence de cohérence dans la mesure où les fonds sélectionnés peuvent a priori mettre en place des approches ESG différentes et indépendantes les unes des autres.

Le FCP adhère au Code de Transparence AFG Eurosif pour les fonds ISR ouverts au public, disponible sur le site internet www.ofi-am.fr.

Les titres de créances sont soit à taux fixe soit à taux variable (EONIA/€STR) ou révisable (EURIBOR).

Le Fonds investira dans des titres de créance et instruments du marché monétaire répondant aux caractéristiques suivantes :

- La durée de vie résiduelle maximale à l'acquisition des titres susceptibles d'être acquis par Le Fonds est limitée à 397 jours, néanmoins, Le Fonds pourra investir dans des titres de créances et instruments du marché monétaire présentant une échéance résiduelle jusqu'à la date de rachat légale inférieur ou égale à deux ans, pour autant que le délai jusqu'à la prochaine mise à jour du taux d'intérêt soit inférieur ou égal à 397 jours. Le cas échéant, les instruments du marché monétaire à taux fixe couverts par un contrat d'échange et les instruments du marché monétaire à taux variable seront mis à jour par rapport à un taux ou indice du marché monétaire ;
- Afin de mesurer l'exposition aux risques de crédit et de liquidité, la Durée de Vie Moyenne Pondérée jusqu'à la date de remboursement effectif (i.e. date d'échéance finale) des titres composant le portefeuille (« DVMP » ou « Weighted Average Life - WAL ») ne pourra pas excéder 12 mois ;
- Afin de mesurer l'exposition au risque de taux, la Maturité Moyenne Pondérée jusqu'à l'échéance (i.e. date de remboursement ou date de révision du taux d'intérêt) des titres composant le portefeuille (« MMP » ou « Weighted Average Maturity - WAM ») ne pourra pas excéder 6 mois.

Les titres de créance libellés originellement en devises autres que l'euro sont systématiquement couverts contre le risque de change par adossement à un ou plusieurs contrats d'échange de devise (« swaps de devise »).

Les titres acquis en portefeuille, ou à défaut leurs émetteurs sont, au moment de l'acquisition, considérés de haute qualité par la Société de Gestion. La Société de Gestion prend notamment en compte la qualité de crédit de l'instrument, la nature de la classe d'actif de l'instrument, le profil de liquidité et pour les instruments financiers structurés, les risques opérationnels et les risques de contrepartie.

Afin de s'exposer au marché du crédit et/ou de placer ses liquidités, Le Fonds peut investir jusqu'à 10% de son actif en OPCVM français et européens conformes à l'article 16 du Règlement MMF, investissant eux-mêmes moins de 10% en OPCVM. Ces OPCVM doivent répondre à la définition de la classification « Fonds Monétaires à court terme » ou « Fonds Monétaires standard ».

Le Fonds OFI RS LIQUIDITES pourra intervenir sur des instruments financiers à terme (négociés sur des marchés réglementés français et étranger et/ou de gré à gré). Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille aux risques de taux dans le but de réaliser l'objectif de gestion. Les opérations sur les instruments dérivés ne peuvent être conclues que dans un but de couverture.

L'exposition au risque de change est nulle, Le Fonds neutralise le risque de change par l'utilisation d'instruments financiers dérivés de type « swaps », notamment de « swaps de devise ».

Le Fonds est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 0,5. Les contrats financiers sont pris en compte pour le calcul de la DVMP et de la MMP.

➤ [Réglementation SFDR – OPC Article 8](#)

- Code LEI : 969500ITILXLOYG1E109
- Informations sur la manière dont les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées :

Pour s'assurer que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées OFI procède à 2 analyses complémentaires :

- L'analyse trimestrielle ESG de chaque émetteur au sein de son secteur, ce qui donne lieu à une notation et permet d'appréhender l'ensemble des caractéristiques ESG disponibles sur l'émetteur ;
- Entre deux notations, à un suivi des controverses tel qu'indiqué précédemment.

OFI RS LIQUIDITES a pour objectif d'obtenir, sur l'horizon de placement recommandé, le meilleur couple performance risque possible en investissant sur des titres de créances et d'instruments du marché monétaire. La Sélection des titres se fonde notamment sur la durée de vie, la nature, la qualité de crédit, la liquidité et la rentabilité des instruments financiers.

L'analyse ESG d'OFI sur les émetteurs composant l'univers d'investissement est un moyen d'identifier les investissements qui présentent selon OFI le meilleur support d'investissement.

Les 20% d'émetteurs les moins bien notés dans leur secteur et les 20% des Etats les moins bien notés dans l'univers d'investissement ainsi que les émetteurs détenant directement ou indirectement des mines de charbon thermique ou développant de nouvelles capacités de production d'électricité à base de charbon, présentent selon OFI un risque extra-financier pouvant impacter leurs perspectives économiques et sont exclus de l'univers d'investissement. Pour la même raison OFI réduira progressivement les investissements dans des sociétés d'extraction de gaz non conventionnel et de pétrole.

Par ailleurs, OFI a adopté une politique de sortie de l'industrie du tabac ainsi qu'une position sur les armes controversées.

De plus, les sociétés qui contreviennent gravement ou de manière répétée à l'un ou plusieurs des dix principes du Pacte Mondial des Nations-Unies (UN Global Compact) sans apporter de réponse ou mesure de remédiation adaptée sont également exclues.

Pour chaque Emetteur, une analyse est menée tant au niveau de la structure de sa gouvernance : Respect des droits des actionnaires minoritaires – Composition et fonctionnement des Conseils ou Comités, Rémunération des exécutifs, Comptes, Audit et Fiscalité qu'au niveau de son Comportement sur les marchés : Pratiques des Affaires, Impact sur les marchés, Ethiques des affaires et Contrôle des Risques. Les résultats de ces analyses permettent de garantir le maintien ou la cession d'un émetteur du portefeuille du Fonds.

Enfin, les émetteurs ne bénéficiant pas d'une analyse ESG ne pourront excéder 10% de l'actif net du portefeuille.

▪ Taxonomie :

Le Fonds fait la promotion de caractéristiques environnementales et ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »).

A ce titre, il est tenu, en vertu de l'article 6 du Règlement (EU) 2020/852 (le « Règlement Taxonomie ») d'indiquer que le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du Fonds qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante du Fonds ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Cependant, à la date de dernière mise à jour du prospectus, la stratégie mise en œuvre dans le Fonds ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, et qu'à ce titre l'alignement du portefeuille du Fonds avec le Règlement Taxonomie n'est, à ce jour, pas calculé.

Profil des risques

Le Fonds est un OPCVM classé « Fonds Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) à caractère standard ». L'investisseur est donc principalement exposé aux risques ci-dessous, lesquels ne sont pas limitatifs.

Risque de capital et de performance :

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

Risque de crédit :

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, la valeur des obligations privées peut baisser. La valeur liquidative du Fonds peut donc baisser.

Risque de taux d'intérêt :

Il s'agit du risque de variations des taux d'intérêts affectant les instruments de taux en portefeuille. L'exposition au risque de taux est limitée et portera marginalement sur la fraction des actifs investis à taux fixe.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré, et/ou au recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

Risque de durabilité :

Les risques de durabilité sont principalement liés aux événements climatiques résultant de changements liés au climat (appelés risques physiques), de la capacité de réponse des sociétés au changement climatique (appelés risques de transition) et pouvant résulter sur des pertes non anticipées affectant les investissements du FCP et ses performances financières. Les événements sociaux (inégalités, relations de travail, investissement dans le capital humain, prévention des accidents, changement dans le comportement des consommateurs etc.) ou les lacunes de gouvernance (violation récurrente et significative des accords internationaux, corruption, qualité et sécurité des produits et pratiques de vente) peuvent aussi se traduire en risques de durabilité.

METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

La méthode retenue pour le calcul du risque global est la méthode de l'engagement.

CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

A compter du 1^{er} janvier 2022, modification de la période de prélèvement des frais de gestion variables conformément aux orientations de l'ESMA.

CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du Groupe OFI, la société OIS. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_politique-selection-execution.pdf toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf

INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014, la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

Personnel concerné par la politique de rémunération : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

Appréciation de la performance et des risques : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels et notamment aux risques de durabilité pour les OPC dits article 8 ou 9 au titre du règlement SFDR).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaires, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

Enveloppe de rémunération variable : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive OPCVM V 2014/91/UE du 23 juillet 2014 a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017. Par ailleurs, la politique de rémunération de la Société a été mise en conformité avec le règlement SFDR en date du 10 mars 2021.

2) Eléments quantitatifs

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **212 personnes (*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2021 s'est élevé à **24 867 000 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **18 416 000 euros, soit 74%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2021 : **6 451 000 euros (**), soit 26%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2021.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2021, **3 803 160 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **14 personnes** au 31 décembre 2021), **10 765 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **70 personnes** au 31 décembre 2021).

(* Effectif présent au 31 décembre 2021)

(** Bonus 2021 versé en février 2022)

COMMENTAIRES DE GESTION

Contexte économique et financier septembre 2021 / septembre 2022

La période sous revue a été particulièrement complexe : plusieurs dynamiques se sont entremêlées, créant une situation inédite et difficile à interpréter, ce qui a engendré une grande volatilité sur les marchés.

Les investisseurs ont en effet été confrontés à :

- Une phase de durcissement monétaire particulièrement sévère, mais nécessaire pour enrayer les plus fortes pressions inflationnistes depuis près de 40 ans,
- Un contexte géopolitique international très inquiétant,
- Un marché des changes particulièrement instable et
- Des perspectives de croissance régulièrement révisées à la baisse, notamment dans la deuxième plus importante économie du monde, la Chine.

Ce revirement de contexte a été assez brutal : en 2021 en effet, l'économie mondiale était encore très dynamique, dans une logique de réouverture consécutive à l'épidémie de Covid qui avait nécessité des mesures de restrictions sévères un peu partout dans le monde. De ce fait, la rapide reprise de l'activité a créé des goulets d'étranglement dus à la désorganisation du commerce mondial alors que la demande progressait fortement. Ce contexte de pénuries ponctuelles a touché plusieurs secteurs, dont celui très important des semi-conducteurs, mais il s'est également fait ressentir dans le domaine de l'emploi où une rareté de main d'œuvre qualifiée a été observée aux Etats-Unis et en Europe.

L'inflation a ainsi fait son retour après une longue période de contexte déflationniste. Ces pressions inflationnistes ont ensuite été exacerbées par la guerre en Ukraine qui a engendré une envolée des prix de l'énergie et des matières premières agricoles. De ce fait, les taux d'inflation ont atteint des niveaux inédits de l'ordre de 8% à 9% qui n'avaient plus été observés depuis près de 40 ans aux Etats-Unis comme en Europe, ainsi que dans de nombreux pays émergents, à l'exception notable de la Chine.

Dans ces conditions, les Banques Centrales qui avaient au départ minoré ce retour de l'inflation, le qualifiant de transitoire, ont rapidement changé de politique et procédé à un durcissement rapide de leurs politiques monétaires, provoquant ainsi une remontée brutale des taux d'intérêt...

A partir du printemps 2022, après la problématique de l'inflation, c'est ensuite, la crainte d'une récession brutale provoquée par le resserrement des conditions monétaires qui a dominé les marchés. Pour compliquer la lecture d'ensemble, notons également que la Chine a évolué à contre cycle des Etats-Unis et de l'Europe : en 2021, la croissance a été affectée par une vague réglementaire très importante décidée par le gouvernement qui a pesé sur plusieurs secteurs, dont celui très important de l'immobilier. Par la suite, l'économie du pays a été touchée par des mesures de confinement qui ont concerné plusieurs grandes villes très importantes dans le cadre du maintien de la politique de « 0 Covid ». En fin de compte, l'économie chinoise semble prête à rebondir au moment où la crainte de récession touche les Etats-Unis et l'Europe...

Dans ces conditions très complexes, les investisseurs ont peiné à trouver une direction claire et l'évolution des marchés a été très erratique. Les performances d'ensemble sont ainsi nettement négatives sur pratiquement toutes les grandes classes d'actifs.

Taux d'Intérêt :

Aux Etats-Unis donc, les taux longs ont repris près de 230 points de base (bps), passant de 1.48% à 3.8%, mais fait remarquable, ce sont les échéances courtes qui se sont tendues davantage en anticipation de la remontée des taux directeurs américains, si bien que la courbe des taux s'est inversée en fin de période autour du niveau de 4.50% pour les taux courts, cible attendue pour les Fed Funds à 12% à horizon mi 2023.

Le mouvement a été également spectaculaire en zone euro : le rendement du Bund allemand, après être resté assez stable durant la première partie de l'exercice, est également remonté à partir des premiers mois de 2022, passant de -0.2% à près de 2.2% en fin de période. Au sein de la zone euro, les mouvements ont été similaires, avec en fin de période, un écartement des spreads souverains en zone euro, France comprise, surtout notable sur la dette italienne, en raison du moindre soutien à venir de la Banque Centrale Européenne (BCE) et d'une grande disparité de situations budgétaires et financières entre les pays de la zone. La performance de l'indice des obligations gouvernementales de la zone euro (FTSE Eurozone Government Bond Index) s'est inscrite en baisse de 17.5% sur la période.

Sur le crédit, les spreads se sont écartés en 2022 dans le contexte de crainte d'un ralentissement économique susceptible de détériorer les comptes des entreprises. Le segment Investment Grade (IG) baisse de 15.4% en Europe, l'indice obligations High Yield (HY) de 15.7% en Europe et de 14.2% en Dollar aux Etats-Unis.

Le parcours des **obligations émergentes** est plus contrasté car certains pays ont très mal géré la crise sanitaire, souvent par manque de moyens logistiques et de technicité, si bien que les monnaies émergentes, pour la plupart, sont restées assez faibles. Par la suite, la crise en Ukraine a naturellement affecté l'appétit des investisseurs pour cette classe d'actifs, mais dans des proportions finalement assez limitées. Les dommages ont particulièrement concerné les obligations souveraines russes. Le pays a fait l'objet de sanctions financières très sévères si bien que les obligations russes ont été valorisées à 0% car le pays ne peut plus accéder à ses réserves de change en devises fortes qui représentent pourtant largement le montant de sa dette. L'indice des obligations émergentes libellées en devises fortes s'inscrit en baisse de 22.3% en Dollar, celui de l'indice de dettes émises en monnaies locales est en baisse de 21% en Dollar.

Les obligations convertibles ont été très affectées par la hausse des rendements obligataires et la baisse des marchés actions. Elles reculent de 18% en zone euro sur la période et de 19.6% aux Etats-Unis.

Concernant les devises, le revirement brusque de politique monétaire américaine et la rapide hausse des taux qui s'en est suivie ont engendré une vive hausse du Dollar, contre pratiquement toutes les devises du monde, ce qui a déstabilisé le marché des changes. Le Dollar est ainsi à son plus haut depuis 20 ans contre l'Euro, près de 25 ans contre le Yen et 40 ans contre la Livre. L'Euro a ainsi baissé de 15% vis-à-vis du Dollar, passant de 1,25 à près de 0.98 en fin de période. Le Yen a perdu près de 30% et la Livre près de 18%. Le RMB, la devise chinoise, a également baissé dans ce contexte troublé et a reculé de 10% contre le Dollar. Les devises émergentes sont restées dans l'ensemble assez faibles et ont reculé globalement contre le Dollar également. En Europe, la Livre est restée stable contre l'Euro sur l'exercice. Le Franc Suisse a quant à lui progressé de près de 12% contre l'Euro.

Les marchés actions ont été particulièrement volatils à partir de 2022 avec la perspective d'un durcissement monétaire américain et le contexte de guerre en Ukraine. Les actions internationales ont ainsi perdu 20%, l'indice S&P 500 des actions américaines 15% et l'indice Eurostoxx 19%. La baisse a été particulièrement remarquable sur les valeurs de croissance aux valorisations plus élevées et qui ont été touchées par la tension des taux d'intérêt. Ce fut ainsi le cas des valeurs technologiques, notamment américaines : l'indice Nasdaq a reculé ainsi de 25.5% aux Etats-Unis sur la période.

Les actions émergentes ont sensiblement sous-performé : le contexte sanitaire et politique plus compliqué, des taux d'inflation plus importants et des Banques Centrales moins puissantes pour soutenir les gouvernements en sont les principales explications. La performance de l'indice des actions émergentes s'est établie ainsi à -30%. Les actions chinoises ont été fortement touchées dans un premier temps par la vague réglementaire et les confinements. Les actions chinoises cotées sur les bourses chinoises ont reculé de 21% en monnaie locale et celles cotées à Hong Kong de 30%.

A noter, dans ce contexte géopolitique troublé et de reprise de l'inflation, l'Once d'or qui a déçu et a reculé de 5% à près de 1660 USD l'Once sur la période après une envolée ponctuelle à près de 2050 lors de l'invasion russe en Ukraine.

Gestion

Le FCP OFI RS LIQUIDITES a pour objectif de réaliser une performance proche de l'ESTER, tout en conservant une volatilité inférieure à 0.5%.

La gestion a été principalement axée sur l'achat de Neu-CP de type corporates et bancaires et de « commercial paper » à hauteur de 78.3% du portefeuille ; ainsi que d'obligations à taux variable/fixe à hauteur de 8.5%. L'essentiel des investissements a néanmoins porté sur des Titres de Créances Négociables (T.C.N) à taux variable à travers les Neu-CP de type bancaire et à taux fixes à travers les Neu-CP de type corporates et les « commercial paper ».

Au cours de l'exercice comptable, le Fonds a investi à la fois sur des maturités courtes principalement sur la zone 0-90 jours en vue de conserver une liquidité forte ainsi que sur des maturités égale à douze mois avec pour objectif de capter des rendements plus élevés dans un environnement de taux toujours négatif. Les investissements sur les émetteurs bancaires sont en moyenne inférieurs à 50% du portefeuille pour aboutir en fin d'exercice à 38.1% de l'actif net. Les investissements sur le secteur bancaire ont débuté en début d'exercice avec un spread moyen de 5 points de base au-dessus de l'€ster.

Au 30 septembre 2022, les investissements sur les pays dits « périphériques » représentent 15.6% du portefeuille avec une répartition de 11.2% pour l'Espagne et 4.4% sur l'Italie (pas de positions sur les Etats).

La liquidité du Fonds a été investie principalement en Neu-CP de type bancaire sur des émetteurs de premier rang. La liquidité a bénéficié du maintien tout le long de l'exercice d'un échéancier de tombées concentrées sur le 1 mois à hauteur de 34.6% au 30 septembre 2022.

La durée de vie moyenne d'OFI RS LIQUIDITES a été maintenue autour de 78 jours au 30 septembre 2022.

Nous n'avons pas utilisé les dérivés de crédit ni les marchés à terme ou conditionnels.

Le montant de l'actif net est en hausse de 10.5% à 3 318 039 596 euros.

Au 30 septembre 2022, la valeur liquidative d'OFI RS LIQUIDITES était de 4 312.91 euros en recul de 0.396% sur 1 an glissant contre un €STER capitalisé à -0.485%. La valeur liquidative d'ouverture au 1 octobre 2021 était de 4 329.95 euros. Le Fonds est parvenu à surperformer l'€STER de 8.9 points de base dans un environnement monétaire figé en territoire négatif tout le long de l'exercice.

OFI RS LIQUIDITES se classe 4ème sur 60 fonds de la catégorie monétaire du classement Europerformance.

Commentaire sur les marchés monétaires 2022

L'exercice 2022 s'inscrit dans la lignée des exercices précédents marqués par un marché monétaire totalement figé avec un indice de référence €ster quasiment inchangé tout le long de l'exercice sur un niveau moyen de -0.57%. La Banque Centrale Européenne (BCE) ayant procédé à deux hausses de taux, le taux €ster s'est établi en fin d'exercice à +0.661%.

Les volumes sur l'indice €STER se situent actuellement autour de 50 Mds.

Les taux directeurs de la BCE se sont maintenus à -0.50% la majorité de l'exercice. Cependant à la fin de l'exercice, au 30 septembre 2022 ce taux est à +0.75%. Les nouvelles anticipations de hausse de taux ont fortement modifié la structure de la courbe de taux courts, pour avoir un taux de swap 1an proche de +2.25%.

L'excédent de liquidité a augmenté depuis 1 an à un niveau de 4 468 milliards d'euros.

On observe en fin d'exercice des niveaux de rendement autour de +0.75%/+0.80 % en moyenne sur des corporates type A2-P2 de durée 1 mois et des émissions bancaires autour d'€ster +20 à 28 bps pour des échéances de 1 an. Cette modification des conditions monétaires rend possible pour le futur exercice des rendements positifs.

COMMENTAIRES ISR

Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance

Informations relatives à l'entité

Démarche générale

La politique ISR d'OFI AM, disponible sur le site (<https://www.ofi-am.fr/isr>), s'inscrit dans la démarche globale d'intégration des principes du Développement Durable, dont elle constitue la déclinaison au niveau de la gestion des placements.

Objectifs

Cette démarche repose sur la conviction que les émetteurs qui intègrent dans leur stratégie les enjeux Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) offrent de meilleures perspectives à long terme. La prise en compte des impacts ESG liés à leurs activités leur permet d'identifier les zones de risques, mais également des opportunités de développement (par exemple dans les technologies « vertes »).

La mise en place de cette politique ISR a pour but de mieux appréhender les risques liés aux enjeux extra-financiers, pour améliorer la qualité des placements sans diminuer la performance.

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Périmètre

Périmètre du portefeuille couvert par des analyses ESG à fin septembre 2022 :

	% ENCOURS	% ÉVALUÉ	% ÉVALUÉ / CLASSE ACTIF
ÉMETTEURS PRIVÉS	94,52%	92,60%	97,96%
OPC et disponibilités	5,48%	0,00%	0,00%
TOTAL	100,00%	92,60%	

De plus, dans le label ISR français, le Fonds OFI RS LIQUIDITES a choisi pour indicateurs de suivi : la part de femmes au sein des conseils (indicateur social) et les émissions financées (indicateur environnemental). Conformément aux dispositions du label, le Fonds OFI RS LIQUIDITES se doit de surperformer son univers de référence sur ces deux indicateurs.

Emetteurs privés

Analyse ESG

L'analyse ESG est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR.

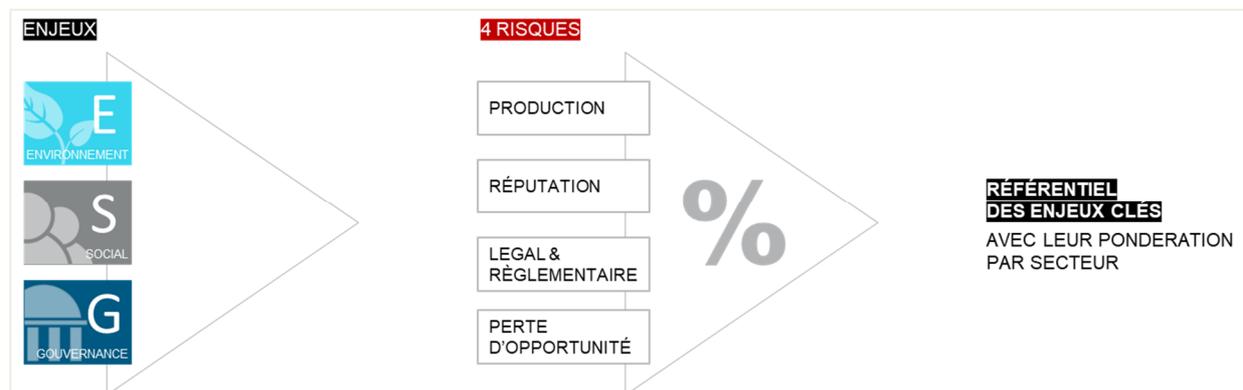
Ces enjeux sont répartis en 10 grandes thématiques



Raisons du choix des critères ESG retenus

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.



Critères environnementaux liés au changement climatique

Des critères concernant des risques physiques

- Les principaux risques sont :
 - Les risques liés à la montée des eaux et à la multiplication des catastrophes naturelles
 - Les risques de sécheresse
 - Les risques sanitaires (recrudescence de maladies)
- Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :
 - L'impact de l'activité sur l'eau
 - Par exemple : pour les producteurs de boissons, implantation géographique dans des zones soumises à stress hydrique, mesures déployées pour limiter les consommations d'eau, résultats obtenus...
 - L'impact de l'activité sur les matières premières (par exemple les produits agricoles)
 - L'intégration de cette thématique dans les produits d'assurance

Des critères concernant des risques liés à la transition bas carbone

Les enjeux analysés, selon les secteurs d'activités, sont :

- Les émissions carbone du processus de production :
 - Exposition de l'entreprise en fonction du portefeuille d'activités et de la réglementation carbone en vigueur selon ses implantations géographiques
 - Efforts de réduction de ces émissions : objectifs de réduction, adaptation / évolutions technologiques, mise en place de process de capture du carbone, utilisation d'énergies moins émettrices...
 - Efforts d'amélioration de l'efficacité énergétique des process de production, mais également de la chaîne d'approvisionnement, de transport des produits et lors de l'utilisation des produits
 - Résultats observés
- Les émissions carbone en amont (matières premières...) et en aval (lors de l'utilisation des produits et de leur recyclage) :
 - Exposition de l'entreprise en fonction de l'intensité énergétique de ses activités
 - Efforts de diminution des émissions liées aux matières premières, à la logistique et à la distribution des produits
 - Résultats observés
- Les opportunités de développement dans les technologies « vertes » :
 - Energies renouvelables
 - Bâtiments éco-conçus
 - Technologies améliorant l'efficacité énergétique
 - Solutions de recyclage
 - Chimie verte...

Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information :

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, V.E (Moody's ESG solutions), PROXINVEST, REPRISK
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance, les outils de pilotage de la RSE...
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats...)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct...)

Méthodologie et résultats de l'analyse

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque Super Secteur ICB (Approche dite « Best-in-Class»). Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur.

A l'intérieur de chaque secteur, les émetteurs sont classés en fonction de leur Score ISR.

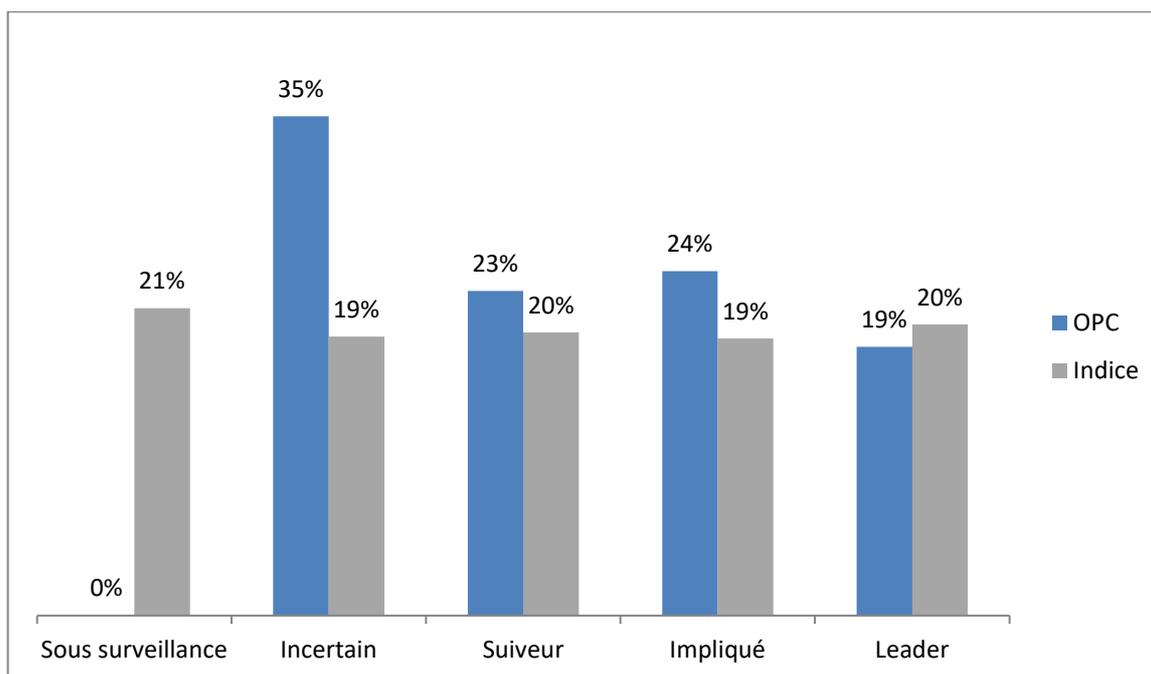
Chaque catégorie ISR couvre 20% des sociétés du secteur ICB2, ces catégories sont les suivantes :

- Sous surveillance : sociétés présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG
- Incertains : sociétés dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
- Suiveurs : sociétés dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
- Impliqués : sociétés actives dans la prise en compte des enjeux ESG
- Leaders : sociétés les plus avancées dans la prise en compte des enjeux ESG

Sont exclus de l'univers d'investissement les 20% représentant les émetteurs les plus en retard dans la gestion des enjeux ESG (catégorie ISR « Sous Surveillance » Scores Best in Class calculés par notre pôle ISR)

Résultats de l'analyse au 30 septembre 2022

La répartition par catégories ISR des titres détenus en portefeuille était la suivante :



Source : OFI AM au 30/09/2022

Univers catégorie ISR Monétaire

Appréciation des risques ESG

Sont considérés comme « à risque » au niveau ESG les émetteurs appartenant à la catégorie « **Sous surveillance** » du fait de la faiblesse de leur prise en compte de la RSE et qui font l'objet d'importantes controverses ESG.

Analyses des controverses ESG

Les controverses ESG portant sur les émetteurs en portefeuille font l'objet d'un suivi hebdomadaire par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI AM. En fonction de l'intensité et/ou du caractère récurrent de ces controverses, la notation ESG de l'émetteur peut être révisée.

Appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique

Le présent OPC étant un fonds monétaire, l'horizon de placement n'est pas compatible avec une démarche de financement de la transition énergétique et écologique, qui est une démarche à long terme. Une appréciation de la contribution au respect de l'objectif international de limitation du réchauffement climatique et à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique paraît donc peu pertinente pour ce type de gestion.

Pour autant, l'analyse de la prise en compte des enjeux liés au changement climatique par les émetteurs, est bien intégrée dans les enjeux couverts par l'analyse ESG, pour les secteurs d'activités où il s'agit d'un enjeu clé.

Par ailleurs une évaluation de l'empreinte carbone est réalisée :

Évaluation de l'empreinte carbone : émissions financées

Mode de calcul : $\text{Encours détenu} \times \frac{\text{Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société}}$

Estimation des émissions financées (au 30/09/2022) : 46,31 tonnes équivalent CO2

Disponibilité de l'information : 91,55% de l'encours des émetteurs corporate du portefeuille.

Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Emissions directes de GES (ou SCOPE 1) : Emissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Emissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2) : Emissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3) : Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises.

INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

Changements effectués suite à l'analyse

Intégration des analyses ESG dans la politique d'investissement

Le présent Fonds intègre les analyses ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Fonds, disponible en ligne sur le site www.ofi-am.fr, en sélectionnant le Fond, puis onglet « Documents ».

Stratégie d'engagement et de vote

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mis en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site (<https://www.ofi-am.fr/isr>).

Les actions d'engagement portent sur :

- Les émetteurs dont l'évaluation de la prise en compte des enjeux de RSE révèle un retard par rapport à ses pairs (émetteurs de la catégorie ISR « Sous Surveillance ») ;
- Les émetteurs qui font l'objet de controverses importantes, lorsque des informations complémentaires peuvent être utiles à l'analyse ESG (notamment informations sur les mesures prises pour éviter le renouvellement de telles controverses).

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site (https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_rapport-de-vote.pdf)

EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Le présent Fonds étant un fonds monétaire, il ne détient pas de titres de capital et n'est donc pas concerné.

INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 30/09/2022

Taux : Positions au 30/09/2022

Portfolios	Allotment	Entity	Nominal	Quantite	Counterparty	Maturity	Currency	Currency (PAY)	Currency (REC)
Swap BNP 0.115/OIS_ESTR 10/26/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	22975340	22 975 340,00	LCH CLEARNET	26/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP 0.22/OIS_ESTR 10/3/2022 PERNO	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	9996306,92	9 996 306,92	LCH CLEARNET	03/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP 0.284/OIS_ESTR 11/30/2022 PSA	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	19964241,82	19 964 241,82	LCH CLEARNET	30/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP 0.295/OIS_ESTR 11/16/2022 FIN	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	25967151,55	25 967 151,55	LCH CLEARNET	16/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP -0.425/OIS_ESTR 9/30/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	5220889,55	5 220 889,55	LCH CLEARNET	30/08/2023	EUR	EUR	EUR
Swap BNP -0.481/OIS_ESTR 10/28/2022 IB	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	20023806,08	20 023 806,08	LCH CLEARNET	28/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP -0.5/OIS_ESTR 10/6/2022 VATTE	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	30022892,46	30 022 892,46	LCH CLEARNET	06/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP -0.518/OIS_ESTR 1/23/2023 HP	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	8029633,81	8 029 633,81	LCH CLEARNET	23/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap BNP -0.519/OIS_ESTR 1/18/2023 ALT	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	40997921,63	40 997 921,63	LCH CLEARNET	18/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap BNP -0.5195/OIS_ESTR 11/17/2022 S	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	15034338,85	15 034 338,85	LCH CLEARNET	17/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP -0.5515/OIS_ESTR 30/11/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	4952026,51	4 952 026,51	LCH CLEARNET	30/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP -0.554/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	2566111,3	2 566 111,30	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap BNP 0.5595/OIS_ESTR 10/12/2022 SA	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	4997085,03	4 997 085,03	LCH CLEARNET	12/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP -0.56/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	1539750,29	1 539 750,29	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap BNP -0.5605/OIS_ESTR 30/11/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	1525711,65	1 525 711,65	LCH CLEARNET	30/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP 0.562/OIS_ESTR 10/12/2022 KER	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	12493180,81	12 493 180,81	LCH CLEARNET	12/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP -0.562/OIS_ESTR 11/10/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	1834497,37	1 834 497,37	LCH CLEARNET	17/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP -0.562/OIS_ESTR 24/10/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	1780801,2	1 780 801,20	LCH CLEARNET	24/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP -0.573/OIS_ESTR 30/11/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	4557293,71	4 557 293,71	LCH CLEARNET	30/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP -0.58/OIS_ESTR 17/10/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	509405,21	509 405,21	LCH CLEARNET	17/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP -0.583/OIS_ESTR 15/11/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	4413640,21	4 413 640,21	LCH CLEARNET	15/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP 0.639/OIS_ESTR 11/7/2022 ALST	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	14980774,67	14 980 774,67	LCH CLEARNET	07/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP 0.81/OIS_ESTR 11/16/2022 GECI	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	39938417,18	39 938 417,18	LCH CLEARNET	16/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP 0.9775/OIS_ESTR 11/28/2022 AC	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	9978005,43	9 978 005,43	LCH CLEARNET	28/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP 1.0315/OIS_ESTR 12/5/2022 PER	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	19960179,44	19 960 179,44	LCH CLEARNET	05/12/2022	EUR	EUR	EUR
Swap BNP 1.4/OIS_ESTR 3/1/2023 SEB	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	14877156,02	14 877 156,02	LCH CLEARNET	01/03/2023	EUR	EUR	EUR
Swap BNP 1.43/OIS_ESTR 2/3/2023 FINANC	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	9945630,55	9 945 630,55	LCH CLEARNET	03/02/2023	EUR	EUR	EUR
Swap BNP 1.522/OIS_ESTR 3/16/2023 KLEP	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	14873990,45	14 873 990,45	LCH CLEARNET	16/03/2023	EUR	EUR	EUR
Swap BNP 1.525/OIS_ESTR 3/16/2023 SEB	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	19810752,29	19 810 752,29	LCH CLEARNET	16/03/2023	EUR	EUR	EUR
Swap BNP 1.74/OIS_ESTR 3/31/2023 VINCI	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	14855427,8	14 855 427,80	LCH CLEARNET	31/03/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.163/OIS_ESTR 2/3/2023 VATT	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	19973202,62	19 973 202,62	LCH CLEARNET	03/02/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.1905/OIS_ESTR 10/12/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	12976534	12 976 534,00	LCH CLEARNET	12/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL 0.204/OIS_ESTR 11/8/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	20000000	20 000 000,00	LCH CLEARNET	08/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.248/OIS_ESTR 10/4/2022 SCH	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	26000664,46	26 000 664,46	LCH CLEARNET	04/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL 0.29/OIS_ESTR 11/18/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	10000000	10 000 000,00	LCH CLEARNET	18/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.3265/OIS_ESTR 8/28/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	13677414,04	13 677 414,04	LCH CLEARNET	28/08/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.3765/OIS_ESTR 2/9/2023 HP	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	10020770,83	10 020 770,83	LCH CLEARNET	09/02/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.386/OIS_ESTR 2/11/2024	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	25081375,13	25 081 375,13	LCH CLEARNET	11/01/2024	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.4/OIS_ESTR 11/2/2022 IMERYS	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	10002300,53	10 002 300,53	LCH CLEARNET	02/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.403/OIS_ESTR 8/30/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	5744854,38	5 744 854,38	LCH CLEARNET	30/08/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL 0.4035/OIS_ESTR 10/5/2022 SEB	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	9995835,07	9 995 835,07	LCH CLEARNET	05/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.418/OIS_ESTR 10/9/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	47137491,78	47 137 491,78	LCH CLEARNET	09/10/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.422/OIS_ESTR 10/9/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	2561993,15	2 561 993,15	LCH CLEARNET	09/10/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL 0.44/OIS_ESTR 11/25/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	10000000	10 000 000,00	LCH CLEARNET	25/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.443/OIS_ESTR 4/19/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	2956532,83	2 956 532,83	LCH CLEARNET	19/04/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.447/OIS_ESTR 12/19/2022 L	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	10000000	10 000 000,00	LCH CLEARNET	19/12/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL 0.4715/OIS_ESTR 10/10/2022 ST	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	3997762,36	3 997 762,36	LCH CLEARNET	10/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.4725/OIS_ESTR 10/3/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	30020826,95	30 020 826,95	LCH CLEARNET	03/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.4775/OIS_ESTR 5/30/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	9284200,2	9 284 200,20	LCH CLEARNET	30/05/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.494/OIS_ESTR 10/23/2022 IB	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	20020924,65	20 020 924,65	LCH CLEARNET	23/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.497/OIS_ESTR 4/19/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	7221365,57	7 221 365,57	LCH CLEARNET	19/04/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.497/OIS_ESTR 4/3/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	1555631,51	1 555 631,51	LCH CLEARNET	03/04/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.507/OIS_ESTR 1/27/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	5132171,23	5 132 171,23	LCH CLEARNET	27/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.515/OIS_ESTR 3/1/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	5091965,76	5 091 965,76	LCH CLEARNET	01/03/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.521/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	9022685,89	9 022 685,89	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.5291/OIS_ESTR 11/30/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	300000000	300 000 000,00	LCH CLEARNET	30/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.531/OIS_ESTR 11/1/2023 COCA	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	15069899,22	15 069 899,22	LCH CLEARNET	11/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.532/OIS 1/13/2023 KORIAN	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	20021314,36	20 021 314,36	LCH CLEARNET	13/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.5375/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	10260068,49	10 260 068,49	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.543/OIS 12/5/2022 MEDIOBANC	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	50218954,64	50 218 954,64	LCH CLEARNET	05/12/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.55/OIS_ESTR 12/01/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	2767483,73	2 767 483,73	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL 0.555/OIS_ESTR 10/12/2022 END	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	29983009,63	29 983 009,63	LCH CLEARNET	12/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.561/OIS_ESTR 4/18/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	7652183,22	7 652 183,22	LCH CLEARNET	18/04/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.562/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	1539642,13	1 539 642,13	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.563/OIS_ESTR 30/11/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	1525769,18	1 525 769,18	LCH CLEARNET	30/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.564/OIS_ESTR 24/10/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	11103439,4	11 103 439,40	LCH CLEARNET	24/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.565/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	5132602,74	5 132 602,74	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.568/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	3594550,27	3 594 550,27	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.569/OIS_ESTR 2/11/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	7538250	7 538 250,00	LCH CLEARNET	11/02/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.574/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	4107356,17	4 107 356,17	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.577/OIS_ESTR 12/01/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	1025026,99	1 025 026,99	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.5775/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	308174,79	308 174,79	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.578/OIS_ESTR 15/11/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	3384824,11	3 384 824,11	LCH CLEARNET	15/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.579/OIS_ESTR 12/01/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	820335,62	820 335,62	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.579/OIS_ESTR 15/11/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	3516267,21	3 516 267,21	LCH CLEARNET	15/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.58/OIS_ESTR 25/11/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	833311,78	833 311,78	LCH CLEARNET	25/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.5815/OIS_ESTR 17/10/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	1833364,11	1 833 364,11	LCH CLEARNET	17/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.5825/OIS_ESTR 12/01/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	4099974,8	4 099 974,80	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.5835/OIS_ESTR 1/12/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	6471069,51	6 471 069,51	LCH CLEARNET	12/01/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.584/OIS_ESTR 15/11/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	1322386,13	1 322 386,13	LCH CLEARNET	15/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL -0.59/OIS_ESTR 25/11/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	1770515,07	1 770 515,07	LCH CLEARNET	25/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL 0.591/OIS_ESTR 11/8/2022 SAVE	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	9987476,81	9 987 476,81	LCH CLEARNET	08/11/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL 0.597/OIS_ESTR 2/20/2023	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	8000000	8 000 000,00	LCH CLEARNET	20/02/2023	EUR	EUR	EUR
Swap CAL 0.6065/OIS_ESTR 17/10/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	8153895,89	8 153 895,89	LCH CLEARNET	17/10/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL 0.78/OIS_ESTR 1/5/2022 FINAN	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	14964152,54	14 964 152,54	LCH CLEARNET	05/12/2022	EUR	EUR	EUR
Swap CAL 0.787/OIS_ESTR 11/14/2022	IR SWAP	OFI RS LIQUIDITES	14972220,29	14 972 220,29	LCH CLEARNET	14/11/2022	EUR	EUR	EUR

Crédit : Pas de position au 30/09/2022

Actions – CFD : Pas de position au 30/09/2022

Commodities : Pas de position au 30/09/2022

INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 30 septembre 2022, le Fonds OFI RS LIQUIDITES n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

Bilan au 30 septembre 2022 (en euros)

BILAN ACTIF

	30/09/2022	30/09/2021
Immobilisations nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	3 063 541 086,35	2 741 482 926,56
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	250 044 233,07	368 149 984,88
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	250 044 233,07	368 149 984,88
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	2 639 942 525,82	2 228 917 530,53
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	2 639 942 525,82	2 228 917 530,53
Titres de créances négociables	2 639 942 525,82	2 228 917 530,53
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Organismes de placement collectif	167 419 743,54	144 368 730,65
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	167 419 743,54	144 368 730,65
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	6 134 583,92	46 680,50
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	6 134 583,92	46 680,50
Autres opérations	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	1 580 703,70	1 191 478,02
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 580 703,70	1 191 478,02
Comptes financiers	270 882 985,83	260 474 679,89
Liquidités	270 882 985,83	260 474 679,89
Total de l'actif	3 336 004 775,88	3 003 149 084,47

Bilan au 30 septembre 2022 (en euros)

BILAN PASSIF

	30/09/2022	30/09/2021
Capitaux propres		
Capital	3 341 093 698,17	3 015 516 395,13
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-8 668 722,19	-8 648 888,83
Résultat de l'exercice (a, b)	-2 868 704,84	-4 283 991,06
Total des capitaux propres	3 329 556 271,14	3 002 583 515,24
(= Montant représentatif de l'actif net)		
Instruments financiers	6 134 583,76	46 680,49
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Contrats financiers	6 134 583,76	46 680,49
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	6 134 583,76	46 680,49
Autres opérations	-	-
Dettes	313 920,98	518 888,74
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	313 920,98	518 888,74
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
Total du passif	3 336 004 775,88	3 003 149 084,47

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

Hors bilan (en euros)

	30/09/2022	30/09/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	1 368 321 676,73	353 721 088,53
TAUX	1 368 321 676,73	353 721 088,53
- SWAP - 101883326#S_20211004	-	1 619 080,22
- SWAP - 101910734#S_20211004	-	2 631 560,87
- SWAP - 101942268#S_20211008	-	2 424 600,49
- SWAP - 102079650#S_20211014	-	6 551 887,30
- SWAP - 102107064#S_20211110	-	3 110 684,09
- SWAP - 102162429#S_20211110	-	10 113 636,61
- SWAP - 102162431#S_20211115	-	17 328 102,15
- SWAP - 102305859#S_20211115	-	4 592 144,26
- SWAP - 102305864#S_20211216	-	3 778 932,83
- SWAP - 102305870#S_20211110	-	4 701 373,90
- SWAP - 102305875#S_20211014	-	1 372 973,73
- SWAP - 102434052#S_20211115	-	3 129 879,18
- SWAP - 102489139#S_20220112	-	9 568 925,78
- SWAP - 102489145#S_20211115	-	2 388 852,30
- SWAP - 102590991#S_20220112	-	2 278 409,02
- SWAP - 102910410#L_20211014	-	1 372 973,73
- SWAP - 1331929262#S_2021101	-	2 877 385,75
- SWAP - S -0.0016/OIS 202302	19 973 202,62	-
- SWAP - S -0.0019/OIS 202210	12 976 534,00	-
- SWAP - S -0.0024/OIS 202210	26 000 664,46	-
- SWAP - S -0.0032/OIS 202308	13 677 414,04	-
- SWAP - S -0.0037/OIS 202302	10 020 770,83	-
- SWAP - S -0.0038/OIS 202401	25 081 375,13	-
- SWAP - S -0.0040/OIS 202211	10 002 300,53	-
- SWAP - S -0.0040/OIS 202308	5 744 854,38	-
- SWAP - S -0.0041/OIS 202310	47 137 491,78	-
- SWAP - S -0.0042/OIS 202308	5 220 889,55	-
- SWAP - S -0.0042/OIS 202310	2 561 993,15	-
- SWAP - S -0.0044/OIS 202212	10 000 000,00	-
- SWAP - S -0.0044/OIS 202304	2 956 532,83	-
- SWAP - S -0.0047/OIS 202210	30 020 826,95	-
- SWAP - S -0.0047/OIS 202305	9 284 200,20	-
- SWAP - S -0.0048/OIS 202210	20 023 806,08	-
- SWAP - S -0.0049/OIS 202210	20 020 924,65	-
- SWAP - S -0.0049/OIS 202304	7 221 365,57	-
- SWAP - S -0.0049/OIS 202304	1 555 631,51	-
- SWAP - S -0.0050/OIS 202210	30 022 892,46	-
- SWAP - S -0.0050/OIS 202301	5 132 171,23	-
- SWAP - S -0.0051/OIS 202211	15 034 338,85	-
- SWAP - S -0.0051/OIS 202301	40 997 921,63	-
- SWAP - S -0.0051/OIS 202301	8 029 633,81	-
- SWAP - S -0.0051/OIS 202303	5 091 965,76	-

Hors bilan (en euros) (suite)

	30/09/2022	30/09/2021
- SWAP - S -0.0052/OIS 202211	300 000 000,00	-
- SWAP - S -0.0052/OIS 202301	9 022 685,89	-
- SWAP - S -0.0053/OIS 202301	10 260 068,49	-
- SWAP - S -0.0053/OIS 202301	20 021 314,36	-
- SWAP - S -0.0053/OIS 202301	15 069 899,22	-
- SWAP - S -0.0054/OIS 202212	50 218 954,64	-
- SWAP - S -0.0055/OIS 202211	4 952 026,51	4 952 026,51
- SWAP - S -0.0055/OIS 202301	2 767 483,73	2 767 483,73
- SWAP - S -0.0055/OIS 202301	2 566 111,30	2 566 111,30
- SWAP - S -0.0056/OIS 202210	1 834 497,37	1 834 497,37
- SWAP - S -0.0056/OIS 202210	1 780 801,20	1 780 801,20
- SWAP - S -0.0056/OIS 202211	1 525 711,65	1 525 711,65
- SWAP - S -0.0056/OIS 202301	5 132 602,74	5 132 602,74
- SWAP - S -0.0056/OIS 202301	1 539 642,13	1 539 642,13
- SWAP - S -0.0056/OIS 202301	1 539 750,29	1 539 750,29
- SWAP - S -0.0056/OIS 202301	3 594 550,27	3 594 550,27
- SWAP - S -0.0056/OIS 202302	7 538 250,00	7 538 250,00
- SWAP - S -0.0056/OIS 202304	7 652 183,22	7 652 183,22
- SWAP - S -0.0057/OIS 202202	-	10 047 238,77
- SWAP - S -0.0057/OIS 202202	-	10 047 238,77
- SWAP - S -0.0057/OIS 202204	-	821 369,86
- SWAP - S -0.0057/OIS 202205	-	2 012 239,60
- SWAP - S -0.0057/OIS 202206	-	1 806 903,00
- SWAP - S -0.0057/OIS 202206	-	2 208 880,00
- SWAP - S -0.0057/OIS 202207	-	4 026 493,70
- SWAP - S -0.0057/OIS 202207	-	3 419 725,38
- SWAP - S -0.0057/OIS 202207	-	6 037 723,22
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	-	3 567 776,70
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	-	4 486 768,81
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	-	8 969 229,18
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	-	4 179 281,15
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	-	13 858 162,41
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	-	3 568 782,20
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	-	4 483 437,26
- SWAP - S -0.0057/OIS 202209	-	3 364 880,89
- SWAP - S -0.0057/OIS 202211	3 384 824,11	3 384 824,11
- SWAP - S -0.0057/OIS 202211	4 557 293,71	4 557 293,71
- SWAP - S -0.0057/OIS 202211	3 516 267,21	3 516 267,21
- SWAP - S -0.0057/OIS 202301	820 035,62	820 035,62
- SWAP - S -0.0057/OIS 202301	308 174,79	308 174,79
- SWAP - S -0.0057/OIS 202301	1 025 026,99	1 025 026,99
- SWAP - S -0.0057/OIS 202301	4 107 356,17	4 107 356,17
- SWAP - S -0.0058/OIS 202204	-	3 492 197,75
- SWAP - S -0.0058/OIS 202205	-	1 203 960,00
- SWAP - S -0.0058/OIS 202205	-	702 465,00

Hors bilan (en euros) (suite)

	30/09/2022	30/09/2021
- SWAP - S -0.0058/OIS 202206	-	7 829 612,50
- SWAP - S -0.0058/OIS 202209	-	8 056 315,65
- SWAP - S -0.0058/OIS 202209	-	7 134 227,40
- SWAP - S -0.0058/OIS 202209	-	2 549 247,89
- SWAP - S -0.0058/OIS 202209	-	2 650 307,93
- SWAP - S -0.0058/OIS 202210	-	916 969,32
- SWAP - S -0.0058/OIS 202210	509 405,21	509 405,21
- SWAP - S -0.0058/OIS 202210	1 426 483,09	-
- SWAP - S -0.0058/OIS 202210	-	509 513,77
- SWAP - S -0.0058/OIS 202210	1 833 364,11	1 833 364,11
- SWAP - S -0.0058/OIS 202211	4 413 640,21	4 413 640,21
- SWAP - S -0.0058/OIS 202211	1 322 386,13	1 322 386,13
- SWAP - S -0.0058/OIS 202211	833 311,78	833 311,78
- SWAP - S -0.0058/OIS 202301	4 099 974,80	4 099 974,80
- SWAP - S -0.0058/OIS 202301	6 471 069,51	6 471 069,51
- SWAP - S -0.0059/OIS 202205	-	9 157 041,80
- SWAP - S -0.0059/OIS 202206	-	7 779 752,50
- SWAP - S -0.0059/OIS 202206	-	2 509 875,00
- SWAP - S -0.0059/OIS 202211	1 770 515,07	1 770 515,07
- SWAP - S -0.0060/OIS 202210	8 153 895,89	8 153 895,89
- SWAP - S 0.00115/OIS 202210	22 975 340,00	-
- SWAP - S 0.00204/OIS 202211	20 000 000,00	-
- SWAP - S 0.00284/OIS 202211	19 964 241,82	-
- SWAP - S 0.00290/OIS 202211	10 000 000,00	-
- SWAP - S 0.00295/OIS 202211	25 967 151,55	-
- SWAP - S 0.00403/OIS 202210	9 995 835,07	-
- SWAP - S 0.00471/OIS 202210	3 997 762,36	-
- SWAP - S 0.00591/OIS 202211	9 987 476,81	-
- SWAP - S 0.00597/OIS 202302	8 000 000,00	-
- SWAP - S 0.00780/OIS 202212	14 964 152,54	-
- SWAP - S 0.00810/OIS 202211	39 938 417,18	-
- SWAP - S 0.00868/OIS 202211	9 980 089,72	-
- SWAP - S 0.00893/OIS 202211	39 930 648,23	-
- SWAP - S 0.00977/OIS 202211	9 978 005,43	-
- SWAP - S 0.00980/OIS 202212	4 984 879,20	-
- SWAP - S 0.01031/OIS 202212	19 960 179,44	-
- SWAP - S 0.01135/OIS 202212	8 970 427,49	-
- SWAP - S 0.01400/OIS 202303	14 877 156,02	-
- SWAP - S 0.01430/OIS 202302	9 945 630,55	-
- SWAP - S 0.01522/OIS 202303	14 873 990,45	-
- SWAP - S 0.01525/OIS 202303	19 810 752,29	-
- SWAP - S 0.01740/OIS 202303	14 855 427,80	-
- SWAP - ST031022 0.00/0.00	9 996 306,92	-
- SWAP - ST071122 0.00/0.00	14 980 774,67	-
- SWAP - ST120922 -0.55/EST	-	5 810 330,14

Hors bilan (en euros) (suite)

	30/09/2022	30/09/2021
- SWAP - ST120922 -0.58/EST	-	5 506 394,80
- SWAP - ST121022 0.00/0.00	29 983 009,63	-
- SWAP - ST121022 0.00/0.00	12 493 180,81	-
- SWAP - ST121022 0.00/0.00	4 997 085,03	-
- SWAP - ST130622 -0.58/EST	-	5 371 634,00
- SWAP - ST141021 OIS+m/-0.49	-	810 650,73
- SWAP - ST141122 0.00/0.00	14 972 220,29	-
- SWAP - ST241022 -0.56/EST	11 103 439,40	11 103 439,40
- SWAP - ST251122 0.00/0.00	10 000 000,00	-
- SWAP - ST290922 -0.56/EST	-	12 803 698,94
- SWAP - ST291122 0.00/0.00	24 953 067,44	-
- SWAP - ST301122 -0.56/EST	1 525 769,18	1 525 769,18
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-

Compte de résultat (en euros)

	30/09/2022	30/09/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	11 223,91	26,26
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	2 926 816,06	2 271 276,32
Produits sur titres de créances	-3 447 732,79	-3 919 421,74
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	2 758 378,78	2 049 560,18
Autres produits financiers	-	-
Total (I)	2 248 685,96	401 441,02
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	2 146 522,99	2 064 397,08
Charges sur dettes financières	1 021 239,24	1 301 576,91
Autres charges financières	-	-
Total (II)	3 167 762,23	3 365 973,99
Résultat sur opérations financières (I - II)	-919 076,27	-2 964 532,97
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	1 765 335,31	2 038 832,65
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-2 684 411,58	-5 003 365,62
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-184 293,26	719 374,56
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-2 868 704,84	-4 283 991,06

ANNEXE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion du Fonds.

La devise de la comptabilité de l'OPC est l'euro.

La valeur liquidative est calculée pour chaque jour de bourse ouvré non férié et est datée de la veille du jour de bourse ouvré non férié suivant.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus. Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de la valeur liquidative.

Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Instrument financiers

Valeurs mobilières

Les valeurs mobilières admises à la cotation d'une bourse de valeurs sont évaluées au cours d'ouverture.

Les titres de créances négociables (TCN)

Les titres de créances négociables (TCN) sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de data qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil.

Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties.

Acquisitions et cessions temporaires de titres

Les prises et mises en pension sont valorisés selon les modalités contractuelles.

Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

Description des engagements hors-bilan

Les engagements sur contrats d'échange sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons courus. Les coupons courus au jour des évaluations constituent un élément des sommes distribuables au fur et à mesure de leur acquisition. Les évaluations sont enregistrées distinctement pour le principal et les coupons ou intérêts courus. Les différences d'estimation sur le principal sont enregistrées en capital, les coupons ou intérêts courus sont inscrits en résultat.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ne peut être supérieur à 0.239 % TTC ; tout OPC inclus.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;
- une part du revenu des opérations d'acquisition et cession temporaires de titres.

Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Les frais variables correspondent à une commission de sur performance.

La période de calcul de la commission de surperformance, ou période de cristallisation, s'étend du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Le calcul prend également en compte les performances relatives des périodes précédentes, à l'exception des années antérieures au 1er janvier 2022.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance de l'OPC est définie comme la différence positive entre l'actif net du Fonds avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPC fictif réalisant exactement la même performance que l'indice de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que le Fonds.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance d'OFI RS LIQUIDITES, alors définie égale à 15% de la surperformance au-delà de l'€STR capitalisé + 5 bp, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante.

De plus, une commission de surperformance ne peut être provisionnée que s'il y a une surperformance sur la période de référence, définie comme les 5 dernières périodes de cristallisation sur une base glissante, inclue la période de cristallisation actuelle. Pour ce faire, si une sous performance est constatée sur l'une des 4 dernières périodes de cristallisation entières et n'est pas compensée par une surperformance sur les périodes suivantes, la part de la sous performance non compensée est reportée sur les périodes suivantes, pour un maximum de 4 fois.

En cas de prélèvement de la commission de surperformance, le calcul est réinitialisé et une nouvelle période de référence démarre.

Par exception, la période de référence commencera le 1er janvier 2022 : les périodes de cristallisation antérieures ne sont pas prises en compte dans le calcul. La première période de référence s'étendra donc du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, la seconde du 1er janvier 2022 au 31 Décembre 2023 et ainsi de suite jusqu'à la cinquième période qui courra du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026.

En cas de performance absolue négative, lorsque la performance relative du Fonds sera positive, cette commission de surperformance sera également prélevée.

En cas de rachat, la quote-part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées, est perçue par la Société de Gestion.

Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la Société de Gestion à la date de clôture de chaque période de cristallisation.

Affectation des sommes distribuables

Conformément aux dispositions énoncées dans le Prospectus complet agréé par l'Autorité des marchés financiers, la société de gestion décide chaque année de l'affectation des sommes distribuables. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	30/09/2022	30/09/2021
Actif net en début d'exercice	3 002 583 515,24	2 356 546 169,58
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	9 682 654 394,15	8 674 099 767,46
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-9 343 315 059,82	-8 016 377 918,40
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	50 804,25	62 473,89
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-7 762 657,44	-7 364 540,89
Plus-values réalisées sur contrats financiers	52 251,83	-
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-	-480,76
Frais de transaction	-65 953,31	-76 180,55
Différences de change	-	-
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-7 461 419,64	582 087,06
Différence d'estimation exercice N	-9 810 518,75	
Différence d'estimation exercice N - 1	-2 349 099,11	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	5 504 807,46	115 503,47
Différence d'estimation exercice N	5 538 070,36	
Différence d'estimation exercice N - 1	33 262,90	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 684 411,58	-5 003 365,62
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	3 329 556 271,14	3 002 583 515,24

Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées	250 044 233,07	7,51
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	250 044 233,07	7,51
Titres de créances	2 639 942 525,82	79,29
Les titres négociables à court terme	2 088 700 832,99	62,73
Les titres négociables à moyen terme	551 241 692,83	16,56
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
Hors-bilan		
Taux	1 368 321 676,73	41,10
Actions	-	-
Crédit	-	-
Autres	-	-

Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	224 960 921,96	6,76	-	-	25 083 311,11	0,75	-	-
Titres de créances	1 407 906 425,50	42,29	1 160 477 098,49	34,85	71 559 001,83	2,15	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	270 882 985,83	8,14
Passif								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Hors-bilan								
Opérations de couverture	1 368 321 676,73	41,10	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	51 051 807,72	1,53	150 891 454,12	4,53	48 100 971,23	1,44	-	-	-	-
Titres de créances	1 759 616 346,90	52,85	831 370 048,92	24,97	48 956 130,00	1,47	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	270 882 985,83	8,14	-	-	-	-	-	-	-	-
Passif										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan										
Opérations de couverture	972 735 126,08	29,22	320 805 690,59	9,64	74 780 860,06	2,25	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise

		%		%		%		%
Actif								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

Répartition par devise (suite)

		%		%		%		%
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

Débiteurs et créditeurs divers

	30/09/2022
Créances	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	1 519 192,45
Autre	61 511,25 ⁽¹⁾
Total créances	1 580 703,70
Dettes	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-120 039,56
Provision pour frais de gestion variables à payer	-188 067,42
Provision commission de mouvement	-5 814,00
Total dettes	-313 920,98
Total	1 266 782,72

(1) Provisions intérêts compte bancaire

Souscriptions rachats

Parts émises	2 241 804,5956
Parts rachetées	2 163 260,5652

Commissions

Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

Frais de gestion

Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05
Commission de performance (frais variables)	190 174,75
Rétrocession de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital
Néant
Autres engagements reçus et / ou donnés
Néant

Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire				
Néant				
Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie				
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan				
Néant				
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine				
Néant				
Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités				
Néant				

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
Total acomptes		-	-	-	-

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes		-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-2 868 704,84	-4 283 991,06
Total	-2 868 704,84	-4 283 991,06
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-2 868 704,84	-4 283 991,06
Total	-2 868 704,84	-4 283 991,06
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	771 970,2269	693 426,1965
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	30/09/2022	30/09/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-8 668 722,19	-8 648 888,83
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	-8 668 722,19	-8 648 888,83
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-8 668 722,19	-8 648 888,83
Total	-8 668 722,19	-8 648 888,83
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	771 970,2269	693 426,1965
Distribution unitaire	-	-

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC
au cours des cinq derniers exercices (en euros)**

	30/09/2022	30/09/2021	30/09/2020	30/09/2019	30/09/2018
Actif net					
en EUR	3 329 556 271,14	3 002 583 515,24	2 356 546 169,58	2 213 904 859,75	1 315 744 297,27
Nombre de titres					
Parts	771 970,2269	693 426,1965	542 188,8965	507 882,1790	301 340,2449
Valeur liquidative unitaire					
en EUR	4 313,06	4 330,07	4 346,36	4 359,09	4 366,30
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)					
en EUR	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)					
en EUR	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire					
en EUR	-14,94	-18,65	-11,49	-24,38	-14,32

Inventaire du portefeuille au 30 septembre 2022

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Dépôts			-	-
Instruments financiers				
Actions et valeurs assimilées			-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Obligations et valeurs assimilées			250 044 233,07	7,51
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé			250 044 233,07	7,51
CAIXABANK SA 0.75% 18/04/2023	EUR	7 500 000,00	7 472 178,08	0,22
CAIXABANK SA 1.125% 12/01/2023	EUR	56 400 000,00	56 752 190,96	1,70
CARLSBERG BREWERIES 2.625% 15/11/2022	EUR	11 947 000,00	12 225 864,26	0,37
CIE DE SAINT GOBAIN 1.75% 03/04/2023	EUR	1 500 000,00	1 508 445,21	0,05
COMMERZBANK AG 0.5% 28/08/2023	EUR	13 500 000,00	13 237 452,74	0,40
E ON SE 0% 24/10/2022	EUR	12 830 000,00	12 821 019,00	0,39
IBERDROLA FIN SA FRN 28/04/2023	EUR	25 000 000,00	25 083 311,11	0,75
IBERDROLA INTL BV 1.125% 27/01/2023	EUR	5 000 000,00	5 027 410,96	0,15
INNOGY FINANCE BV 0.75% 30/11/2022	EUR	12 350 000,00	12 411 090,21	0,37
INTESA SANPAOLO SPA 2.125% 30/08/2023	EUR	10 500 000,00	10 427 600,34	0,31
PSA BANQUE FRANC 0.75% 19/04/2023	EUR	10 000 000,00	9 906 698,63	0,30
SANTAN CONSUMER FINANCE 0.875% 30/05/2023	EUR	9 100 000,00	9 031 282,53	0,27
SANTAN CONSUMER FINANCE 1.125% 09/10/2023	EUR	48 500 000,00	48 100 971,23	1,44
SANTANDER CONSUMER BANK 0.75% 01/03/2023	EUR	5 000 000,00	4 998 883,56	0,15
SANTANDER CONSUMER BANK 0.75% 17/10/2022	EUR	13 500 000,00	13 593 834,25	0,41
VOLVO TREASURY AB 0% 11/02/2023	EUR	7 500 000,00	7 446 000,00	0,22
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances			2 639 942 525,82	79,29
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			2 639 942 525,82	79,29
Titres de créances négociables			2 639 942 525,82	79,29
ACCIONA ENERGIA FINANCIARIA ZCP 28/11/2022	EUR	10 000 000,00	9 977 030,00	0,30
ACCIONA ENERGIA FINANCIACION ZCP 14/11/2022	EUR	15 000 000,00	14 975 490,00	0,45
ALSTOM SA ZCP 07/11/2022	EUR	15 000 000,00	14 988 645,00	0,45
ALTAREA ZCP 27/01/2023	EUR	10 000 000,00	9 944 670,00	0,30
ALTAREIT ZCP 18/01/2023	EUR	41 000 000,00	40 815 418,00	1,23
ATOS SE ZCP 09/12/2022	EUR	26 000 000,00	25 913 732,00	0,78
AXA BANQUE EONIAEST+0.02% 10/01/2023	EUR	50 000 000,00	49 846 849,53	1,50
BANQUE FEDERAL CRED MUTUEL EONIAEST+0.03 05/12/2022	EUR	50 000 000,00	49 860 649,47	1,50
BANQUE FEDERATIVE CREDIT EONIAESTR+0.03% 30/12/2022	EUR	20 000 000,00	19 938 559,67	0,60
BANQUE FEDERATIVE D EONIAESTR+0.05% 18/01/2023	EUR	90 000 000,00	89 759 969,79	2,70
BANQUE FEDERATIVE EONIAEST+0.03% 06/01/2023	EUR	100 000 000,00	99 705 799,61	2,99
BANQUE POSTALE LA EONIAEST+0.02% 21/12/2022	EUR	40 000 000,00	39 870 879,44	1,20
BFCM EONIAEST+0.14% 27/12/2022	EUR	30 000 000,00	29 983 710,00	0,90
BNP PARIBAS EONIAEST+0.025% 06/12/2022	EUR	100 000 000,00	99 726 799,33	3,00
BNP PARIBAS EONIAEST+0.03% 07/11/2022	EUR	6 000 000,00	5 978 087,73	0,18
BNP PARIBAS SA EONIAESTR+0.19% 12/07/2023	EUR	30 000 000,00	30 015 509,99	0,90
BONDUELLE SA ZCP 14/11/2022	EUR	5 000 000,00	4 993 325,00	0,15
BPCE EONIAEST+0.05 27/01/2023	EUR	40 000 000,00	39 900 799,33	1,20

Inventaire du portefeuille au 30 septembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
BPCE EONIAEST+0.05% 22/12/2022	EUR	40 000 000,00	39 880 520,00	1,20
BPCE EONIAESTR+ 0.18%. 02/06/2023	EUR	20 000 000,00	19 999 199,28	0,60
BPCE EONIAESTR+0.05% 17/01/2023	EUR	60 000 000,00	59 844 419,67	1,80
BPCE EONIAESTR+0.05% 23/12/2022	EUR	30 000 000,00	29 910 839,26	0,90
BPCE NCP EONIAEST+0.04% 09/12/2022	EUR	90 000 000,00	89 751 059,79	2,70
COCA COLA HBC FINAN ZCP 11/01/2023	EUR	15 000 000,00	14 952 150,00	0,45
COVIVIO NCPPRE CPTÉ 12/10/2022	EUR	25 000 000,00	24 993 500,00	0,75
COVIVIO SA ZCP 26/10/2022	EUR	20 000 000,00	19 988 860,00	0,60
CREDIT AGRICOLE CIB EONIAEST+ 0.17% 25/04/2023	EUR	30 000 000,00	29 987 489,49	0,90
CREDIT AGRICOLE EONIAEST+0.055% 06/12/2022	EUR	40 000 000,00	39 893 239,33	1,20
CREDIT AGRICOLE EONIAEST+0.06% 06/01/2023	EUR	100 000 000,00	99 734 199,56	3,00
CREDIT AGRICOLE ESTRCAP+0.14% 05/12/2022	EUR	50 000 000,00	50 004 799,57	1,50
CREDIT AGRICOLE SA EONIAEST+0.14% 30/11/2022	EUR	30 000 000,00	29 996 489,16	0,90
CREDIT AGRICOLE SA EONIAEST+0.16% 29/03/2023	EUR	30 000 000,00	29 974 529,24	0,90
EIFFAGE Eurib3+0.30% 09/06/2023	EUR	10 000 000,00	10 017 545,00	0,30
EIFFAGE Eurib3+0.43% 20/01/2023	EUR	10 000 000,00	10 013 540,00	0,30
EIFFAGE ZCP 20/02/2023	EUR	8 000 000,00	7 956 528,00	0,24
ELECTRICITE DE FRANCE ZCP 31/10/2022	EUR	40 000 000,00	39 965 920,00	1,20
ENDESA SA ZCP 12/10/2022	EUR	30 000 000,00	29 990 010,00	0,90
ENDESA SA ZCP 24/10/2022	EUR	70 000 000,00	69 953 730,00	2,10
ENDESA SA ZCP 31/10/2022	EUR	35 000 000,00	34 970 355,00	1,05
ENEL FINANCE INTERN ZCP 27/10/2022	EUR	35 000 000,00	34 972 140,00	1,05
ENEL FINANCE INTERNATIONAL NV ZCP 17/10/2022	EUR	50 000 000,00	49 974 750,00	1,50
ENGIE SA ESTR+0.17% 12/10/2022	EUR	60 000 000,00	59 987 220,65	1,80
FINANCIERE AGACHE ZCP 05/12/2022	EUR	15 000 000,00	14 972 265,00	0,45
FINANCIERE AGACHE ZCP 16/11/2022	EUR	26 000 000,00	25 974 156,00	0,78
FINANCIERE AGACHE ZCP 18/10/2022	EUR	5 000 000,00	4 998 475,00	0,15
GECINA ZCP 14/11/2022	EUR	5 000 000,00	4 993 855,00	0,15
GECINA ZCP 16/11/2022	EUR	40 000 000,00	39 948 760,00	1,20
HEWLETT PACKARD INT CDN 09/01/2023	EUR	13 000 000,00	12 955 592,00	0,39
HEWLETT PACKARD INT CDN 09/02/2023	EUR	10 000 000,00	9 948 470,00	0,30
HEWLETT PACKARD INTERNATIONAL BA CDN 16/12/2022	EUR	5 000 000,00	4 988 800,00	0,15
HP INTERNATIONAL BANK 23/01/2023	EUR	8 000 000,00	7 966 784,00	0,24
IBERDROLA INTERNATI ZCP 09/12/2022	EUR	30 000 000,00	29 940 690,00	0,90
IBERDROLA INTERNATI ZCP 24/10/2022	EUR	20 000 000,00	19 988 760,00	0,60
IBERDROLA INTERNATIONAL BV ZCP 28/10/2022	EUR	20 000 000,00	19 986 920,00	0,60
IMERYS ZCP 02/11/2022	EUR	10 000 000,00	9 992 280,00	0,30
IMERYS ZCP 25/11/2022	EUR	10 000 000,00	9 983 720,00	0,30
IMERYS ZCP 26/10/2022	EUR	23 000 000,00	22 986 016,00	0,69
ING BANK NV ZCP 09/12/2022	EUR	50 000 000,00	49 907 000,00	1,50
KERING FINANCE NCPPRE CPTÉ 07/09/2022	EUR	12 500 000,00	12 497 275,00	0,38
KLEPIERRE SA ZCP 16/03/2023	EUR	15 000 000,00	14 878 005,00	0,45
KORIAN Eurib3+0.95% 02/06/2023	EUR	15 000 000,00	14 838 697,50	0,45
KORIAN SA Eurib3+0.009% 5% 20/10/2023	EUR	10 000 000,00	9 805 940,00	0,29
KORIAN ZCP 13/01/2023	EUR	20 000 000,00	19 910 100,00	0,60

Inventaire du portefeuille au 30 septembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
L OCCITANE INTERNAT ZCP 25/10/2022	EUR	5 000 000,00	4 996 210,00	0,15
L OCCITANE INTERNATIONAL SA ZCP 19/12/2022	EUR	10 000 000,00	9 970 340,00	0,30
L OCCITANE INTERNATIONAL SA ZCP 22/12/2022	EUR	5 000 000,00	4 984 405,00	0,15
LA BANQUE EONIAEST+0.02% 26/01/2023	EUR	27 000 000,00	26 925 479,60	0,81
LEGRAND FRANCE ZCP 11/01/2024	EUR	25 000 000,00	24 265 000,00	0,73
MEDIOBANCA INTERNAT ZCP 05/12/2022	EUR	50 000 000,00	49 909 350,00	1,50
NEXITY Eurib3+0.91% 14/01/2024	EUR	15 000 000,00	14 885 190,00	0,45
NEXITY ZCP 27/10/2022	EUR	8 500 000,00	8 489 553,50	0,25
PERNOD RICARD FINANCE SA ZCP 19/10/2022	EUR	13 000 000,00	12 994 514,00	0,39
PERNOD RICARD FINANCE ZCP 03/10/2022	EUR	10 000 000,00	9 999 330,00	0,30
PR FINANCE SA ZCP 26/10/2022	EUR	10 000 000,00	9 994 280,00	0,30
PSA BANQUE FRANCE ZCP 30/11/2022	EUR	20 000 000,00	19 969 500,00	0,60
SAVENCIA SA ZCP 08/11/2022	EUR	10 000 000,00	9 990 790,00	0,30
SAVENCIA SA ZCP 12/10/2022	EUR	5 000 000,00	4 998 665,00	0,15
SAVENCIA SA ZCP 19/10/2022	EUR	18 000 000,00	17 992 404,00	0,54
SAVENCIA SA ZCP 27/12/2022	EUR	9 000 000,00	8 971 812,00	0,27
SAVENCIA SA ZCP 31/10/2022	EUR	7 000 000,00	6 995 226,00	0,21
SCHNEIDER ELECTRIC SE ZCP 04/10/2022	EUR	26 000 000,00	25 998 024,00	0,78
SCHNEIDER ELECTRIC SE ZCP 22/11/2022	EUR	40 000 000,00	39 943 840,00	1,20
SCHNEIDER ELECTRIC SE ZCP 29/11/2022	EUR	25 000 000,00	24 956 275,00	0,75
SEB SA Eurib3+0.4% 03/02/2023	EUR	12 000 000,00	11 998 089,33	0,36
SEB SA NCPPRE CPTÉ ZCP 01/03/2023	EUR	15 000 000,00	14 890 125,00	0,45
SEB SA ZCP 05/10/2022	EUR	10 000 000,00	9 998 960,00	0,30
SEB SA ZCP 16/03/2023	EUR	20 000 000,00	19 833 720,00	0,60
SEB SA ZCP 17/11/2022	EUR	15 000 000,00	14 983 605,00	0,45
SEB SA ZCP 28/11/2022	EUR	4 500 000,00	4 493 443,50	0,13
SOCIETE FINANCIERE AGACHE ZCP 13/10/2022	EUR	13 000 000,00	12 997 140,00	0,39
STEF ZCP 12/10/2022	EUR	13 000 000,00	12 995 060,00	0,39
STEF ZCP 21/10/2022	EUR	3 000 000,00	2 998 008,00	0,09
STEF ZCP 26/10/2022	EUR	6 500 000,00	6 494 689,50	0,20
STEFF NCPPRE CPTÉ ZCP 10/10/2022	EUR	4 000 000,00	3 998 732,00	0,12
TELEPERFORMANCE SE ZCP 18/11/2022	EUR	10 000 000,00	9 988 340,00	0,30
VATTENFALL AB ZCP 03/02/2023	EUR	20 000 000,00	19 897 880,00	0,60
VATTENFALL AB ZCP 03/10/2022	EUR	30 000 000,00	29 997 900,00	0,90
VATTENFALL AB ZCP 06/10/2022	EUR	30 000 000,00	29 995 800,00	0,90
VATTENFALL AB ZCP 21/11/2022	EUR	10 000 000,00	9 984 440,00	0,30
VINCI ZCP 21/10/2022	EUR	30 000 000,00	29 985 150,00	0,90
VINCI ZCP 31/03/2023	EUR	15 000 000,00	14 858 490,00	0,45
WORLDLINE SA ZCP 08/11/2022	EUR	20 000 000,00	19 980 480,00	0,60
WORLDLINE ZCP 19/10/2022	EUR	58 000 000,00	57 970 768,00	1,74
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-

Inventaire du portefeuille au 30 septembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Organismes de placement collectif			167 419 743,54	5,03
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			167 419 743,54	5,03
CPR MONETAIRE ISR FCP	EUR	4 598,92	91 230 569,62	2,74
FEDERAL SUPPORT MONET ESG FCP	EUR	7 293,566	76 189 173,92	2,29
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
Opérations temporaires sur titres financiers			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
Opérations de cession sur instruments financiers			-	-
Contrats financiers			0,16	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			0,16	-
Appel de marge EUR	EUR	-6 122 836,65	-6 122 836,65	-0,18
S -0.0016/OIS 202302	EUR	19 973 202,62	98 227,29	0,00
S -0.0019/OIS 202210	EUR	12 976 534,00	8 195,32	0,00
S -0.0024/OIS 202210	EUR	26 000 664,46	13 368,66	0,00
S -0.0032/OIS 202308	EUR	13 677 414,04	320 932,95	0,01
S -0.0037/OIS 202302	EUR	10 020 770,83	65 236,80	0,00
S -0.0038/OIS 202401	EUR	25 081 375,13	888 661,21	0,03
S -0.0040/OIS 202211	EUR	10 002 300,53	14 491,93	0,00
S -0.0040/OIS 202308	EUR	5 744 854,38	140 135,51	0,00
S -0.0041/OIS 202310	EUR	47 137 491,78	1 301 932,42	0,04
S -0.0042/OIS 202308	EUR	5 220 889,55	128 495,32	0,00
S -0.0042/OIS 202310	EUR	2 561 993,15	70 927,77	0,00
S -0.0044/OIS 202212	EUR	10 000 000,00	39 478,00	0,00
S -0.0044/OIS 202304	EUR	2 956 532,83	38 274,49	0,00
S -0.0047/OIS 202210	EUR	30 020 826,95	23 053,17	0,00
S -0.0047/OIS 202305	EUR	9 284 200,20	157 655,19	0,00
S -0.0048/OIS 202210	EUR	20 023 806,08	31 879,86	0,00
S -0.0049/OIS 202210	EUR	20 020 924,65	30 611,28	0,00
S -0.0049/OIS 202304	EUR	7 221 365,57	97 400,01	0,00
S -0.0049/OIS 202304	EUR	1 555 631,51	18 811,62	0,00
S -0.0050/OIS 202210	EUR	30 022 892,46	30 532,92	0,00
S -0.0050/OIS 202301	EUR	5 132 171,23	35 082,39	0,00
S -0.0051/OIS 202211	EUR	15 034 338,85	39 902,31	0,00

Inventaire du portefeuille au 30 septembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
S -0.0051/OIS 202301	EUR	40 997 921,63	258 668,26	0,01
S -0.0051/OIS 202301	EUR	8 029 633,81	53 457,11	0,00
S -0.0051/OIS 202303	EUR	5 091 965,76	48 388,15	0,00
S -0.0052/OIS 202211	EUR	300 000 000,00	1 021 461,97	0,03
S -0.0052/OIS 202301	EUR	9 022 685,89	53 443,01	0,00
S -0.0053/OIS 202301	EUR	15 069 899,22	89 653,46	0,00
S -0.0053/OIS 202301	EUR	10 260 068,49	62 385,08	0,00
S -0.0053/OIS 202301	EUR	20 021 314,36	121 977,48	0,00
S -0.0054/OIS 202212	EUR	50 218 954,64	190 724,86	0,01
S -0.0055/OIS 202211	EUR	4 952 026,51	17 570,60	0,00
S -0.0055/OIS 202301	EUR	2 566 111,30	16 030,63	0,00
S -0.0055/OIS 202301	EUR	2 767 483,73	17 176,79	0,00
S -0.0056/OIS 202210	EUR	1 834 497,37	3 013,03	0,00
S -0.0056/OIS 202210	EUR	1 780 801,20	3 350,55	0,00
S -0.0056/OIS 202211	EUR	1 525 711,65	5 552,46	0,00
S -0.0056/OIS 202301	EUR	3 594 550,27	22 963,67	0,00
S -0.0056/OIS 202301	EUR	5 132 602,74	32 633,93	0,00
S -0.0056/OIS 202301	EUR	1 539 642,13	9 742,65	0,00
S -0.0056/OIS 202301	EUR	1 539 750,29	9 712,21	0,00
S -0.0056/OIS 202302	EUR	7 538 250,00	66 025,53	0,00
S -0.0056/OIS 202304	EUR	7 652 183,22	107 457,49	0,00
S -0.0057/OIS 202211	EUR	3 384 824,11	10 037,02	0,00
S -0.0057/OIS 202211	EUR	3 516 267,21	10 462,41	0,00
S -0.0057/OIS 202211	EUR	4 557 293,71	17 161,77	0,00
S -0.0057/OIS 202301	EUR	1 025 026,99	6 641,55	0,00
S -0.0057/OIS 202301	EUR	4 107 356,17	26 488,65	0,00
S -0.0057/OIS 202301	EUR	820 035,62	5 329,90	0,00
S -0.0057/OIS 202301	EUR	308 174,79	1 998,34	0,00
S -0.0058/OIS 202210	EUR	1 833 364,11	3 372,51	0,00
S -0.0058/OIS 202210	EUR	509 405,21	929,34	0,00
S -0.0058/OIS 202210	EUR	1 426 483,09	2 674,51	0,00
S -0.0058/OIS 202211	EUR	833 311,78	2 951,00	0,00
S -0.0058/OIS 202211	EUR	4 413 640,21	13 311,28	0,00
S -0.0058/OIS 202211	EUR	1 322 386,13	4 001,64	0,00
S -0.0058/OIS 202301	EUR	4 099 974,80	26 793,08	0,00
S -0.0058/OIS 202301	EUR	6 471 069,51	42 353,41	0,00
S -0.0059/OIS 202211	EUR	1 770 515,07	6 449,14	0,00
S -0.0060/OIS 202210	EUR	8 153 895,89	17 059,65	0,00
S 0.00115/OIS 202210	EUR	22 975 340,00	7 939,47	0,00
S 0.00204/OIS 202211	EUR	20 000 000,00	9 331,04	0,00
S 0.00284/OIS 202211	EUR	19 964 241,82	16 779,25	0,00
S 0.00290/OIS 202211	EUR	10 000 000,00	6 214,77	0,00
S 0.00295/OIS 202211	EUR	25 967 151,55	13 691,37	0,00
S 0.00403/OIS 202210	EUR	9 995 835,07	283,72	0,00
S 0.00471/OIS 202210	EUR	3 997 762,36	237,97	0,00

Inventaire du portefeuille au 30 septembre 2022 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
S 0.00591/OIS 202211	EUR	9 987 476,81	590,74	0,00
S 0.00597/OIS 202302	EUR	8 000 000,00	24 831,80	0,00
S 0.00780/OIS 202212	EUR	14 964 152,54	3 457,88	0,00
S 0.00810/OIS 202211	EUR	39 938 417,18	-2 402,47	0,00
S 0.00868/OIS 202211	EUR	9 980 089,72	-645,31	0,00
S 0.00893/OIS 202211	EUR	39 930 648,23	-2 899,70	0,00
S 0.00977/OIS 202211	EUR	9 978 005,43	-527,36	0,00
S 0.00980/OIS 202212	EUR	4 984 879,20	626,64	0,00
S 0.01031/OIS 202212	EUR	19 960 179,44	-46,48	0,00
S 0.01135/OIS 202212	EUR	8 970 427,49	185,25	0,00
S 0.01400/OIS 202303	EUR	14 877 156,02	5 244,29	0,00
S 0.01430/OIS 202302	EUR	9 945 630,55	-443,45	0,00
S 0.01522/OIS 202303	EUR	14 873 990,45	2 939,31	0,00
S 0.01525/OIS 202303	EUR	19 810 752,29	3 618,35	0,00
S 0.01740/OIS 202303	EUR	14 855 427,80	-2 258,71	0,00
ST031022 0.00/0.00	EUR	9 996 306,92	976,52	0,00
ST071122 0.00/0.00	EUR	14 980 774,67	692,05	0,00
ST121022 0.00/0.00	EUR	29 983 009,63	1 401,10	0,00
ST121022 0.00/0.00	EUR	12 493 180,81	510,95	0,00
ST121022 0.00/0.00	EUR	4 997 085,03	214,78	0,00
ST141122 0.00/0.00	EUR	14 972 220,29	-873,13	0,00
ST241022 -0.56/EST	EUR	11 103 439,40	21 115,39	0,00
ST251122 0.00/0.00	EUR	10 000 000,00	5 419,47	0,00
ST291122 0.00/0.00	EUR	24 953 067,44	-1 650,50	0,00
ST301122 -0.56/EST	EUR	1 525 769,18	5 591,27	0,00
Autres opérations			-	-
Autres instruments financiers			-	-
Créances			1 580 703,70	0,05
Dettes			-313 920,98	-0,01
Comptes financiers			270 882 985,83	8,14
ACTIF NET			3 329 556 271,14	100,00



Société d'expertise comptable
Ordre régional de Paris
Société de commissariat aux comptes
Compagnie régionale de Paris

OFI RS LIQUIDITES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

OFI RS LIQUIDITES

Fonds Commun de Placement

OFI ASSET MANAGEMENT
Société de gestion
20-22, rue Vernier – 75017 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2022

Aux porteurs de parts,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif OFI RS LIQUIDITES constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période de la date de début d'exercice à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les instruments financiers du portefeuille sont valorisés selon les méthodes décrites dans le règlement du fonds et dans l'annexe. Nous avons vérifié la correcte application de ces méthodes et le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA SOCIETE DE GESTION

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

RESPONSABILITES DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 novembre 2022
Le Commissaire aux comptes
APLITEC, représentée par

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Bruno DECHANCÉ
